

**Pages Missing**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

---

SOMMAIRE :—Pour l'histoire de la colonisation au Manitoba—Bénédiction de la nouvelle église de Sainte-Rose du Lac—Feu le R. P. Joseph-Charles Camper, O.M.I.—Mort de M. l'abbé Gustave Willems—Première visite pastorale dans le vicariat apostolique de la Saskatchewan—Pèlerinage à l'Île-au-Massacre et au Fort Saint-Charles—L'Index—*Les Familles au Sacré-Coeur—Mères, vos filles!!!*—Les mots par l'image—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

---

VOL. XV

1 ET 15 AOUT 1916

Nos 15 ET 16

---

POUR L'HISTOIRE DE LA COLONISATION AU MANITOBA

Nous retrouvons dans *Le Métis* du 1er juin 1876 la lettre suivante du grand évêque que fut Mgr Bourget. Elle a trait à un sujet toujours vital. Elle fut lue le dimanche, 7 mai 1876, dans les différentes églises de Montréal et de la banlieue.

Nous apprenons avec bonheur qu'une association de colonisation s'organise en cette ville pour venir en aide aux Canadiens-Français qui désirent aller se fixer à Manitoba.

Nous bénissons et approuvons cette œuvre de patriotisme et de charité nationale, et nous espérons qu'elle portera les fruits que nous poupons en attendre.

Nous vous engageons de toutes nos forces à favoriser cette association et à la patroniser par tous les moyens en votre pouvoir.

† Ig., Evêque de Montréal.

Le *Nouveau-Monde* de Montréal expliquait que le but de cette association était d'encourager l'œuvre de la colonisation au Manitoba, tant par des secours pécuniaires que par des renseignements. Une cotisation d'une piastre par année était demandée à ses membres. Elle travaillait de concert avec l'association de colonisation de Saint-Boniface, dont Mgr Taché était le président. Plusieurs des citoyens les plus en vue de Montréal, dont les noms sont cités au cours de l'article que nous résumons, faisaient partie de cette société.

“Diriger vers Manitoba” — disait le programme de l'association — “les Canadiens-Français qui, par suite du mauvais état de leurs affaires, sont obligés de quitter leur patrie, et ceux de nos compatriotes

tes actuellement aux Etats-Unis qui, désirant revenir au Canada, se voient dans l'impossibilité de le faire, telle est l'œuvre de notre société.

“ Il ne s'agit pas de pousser nos gens à quitter le pays, mais d'envoyer ceux qui sont obligés de nous quitter, ou qui ne peuvent revenir à nous, dans un pays où tout en gagnant leur vie, ils demeureront canadiens et catholiques.

“ C'est donc une œuvre éminemment religieuse et patriotique, et si elle eût été autre elle n'aurait pas reçu les marques d'approbation et de faveur que Mgr de Montréal a bien voulu lui donner.

“ En travaillant à coloniser Manitoba nous marchons sur les traces de nos ancêtres qui, les premiers, ont commencé à défricher ces fertiles régions; nous conservons à la race française l'héritage légué par nos pères; nous travaillons pour notre province en nous ménageant pour l'avenir l'alliance et le secours d'une population qui nous sera unie par les liens du sang, de l'amitié et de la reconnaissance.”

\* \* \*

Quarante ans se sont écoulés depuis, mais cette question de la colonisation du Manitoba et des autres provinces de l'Ouest — la Saskatchewan et l'Alberta — n'a pas changé d'aspect. La province de Québec voit encore chaque année un fort contingent de ses fils prendre le chemin des Etats-Unis. C'est ainsi que quelqu'un très au courant de cet exode nous disait ces jours derniers que les statistiques du dernier exercice d'émigration de la province vers la République voisine accusent un chiffre de 28 000, tandis que pour la même période de temps 4 000 seulement sont venus s'établir dans l'Ouest canadien. N'est-ce pas une anomalie? La province de Québec n'aurait-elle pas tout profit à accroître l'influence canadienne-française dans l'Ouest? Sur le terrain de la politique fédérale, elle augmenterait ainsi le nombre de députés de notre foi et de notre langue en nous fournissant le renfort qui nous permettrait d'en élire plus. Ce serait tout à son avantage, tandis que ceux qui passent aux Etats-Unis constituent pour elle une perte sèche sans compensation d'aucune sorte.

M. Amédée Denault, qui a assisté à notre congrès de juin, a touché ce point d'une manière fort juste dans ses sympathiques articles de l'*Action Catholique*. Il a noté la remarque d'un congressiste attirant l'attention sur le fait que déjà nous pouvons élire sept députés à la Législature et exercer une influence prépondérante dans six ou sept autres comtés. Si nous arrivions à doubler ce nombre, nous serions assurés d'être respectés, car nous tiendrions la balance du pouvoir.

Dans ses commentaires sur cette remarque, M. Denault a indiqué comme conseil utile et opportun aux jeunes gens de la province

de Québec qui, selon l'habitude, prennent part chaque année aux "excursions de moissonneurs" de se rendre compte, une fois sur place, des réels avantages qu'offre le Manitoba pour leur établissement. "Si ces jeunes gens" — ajoutait-il —, "ou leurs familles, sur le rapport qui en sera fait à celles-ci, jugeaient ensuite de leur intérêt d'aller planter leur tente au Manitoba, plutôt que d'émigrer dans les centres urbains ou aux États-Unis, nous pouvons avoir la confiance que, tout en faisant leur affaire, ils ne seraient pas du tout perdus pour l'influence française dans la Confédération canadienne."

On objecte parfois à la colonisation dans l'Ouest les restrictions odieuses posées par des lois scolaires injustes à l'enseignement du français et même du catéchisme à l'école. Il ne faut pas se faire un épouvantail de ces lois. Quel que soit le code qu'il plaise à nos législateurs de formuler, il ne faut pas oublier que là où nous sommes groupés la pratique diffère beaucoup de la théorie. La paroisse est, dans nos provinces comme dans celle de Québec après la cession, la forteresse intangible qui saura bien résister à tous les efforts dirigés contre notre foi et notre langue et les faire tourner à notre propre avantage. "La persécution," disait Mgr Langevin à Québec en 1912, "décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines, mais elle provoque et ravive les courages des cœurs vaillants."

En nos temps de parlementarisme et de suffrage, où l'on ne respecte guère que la force du nombre, le renfort dirigé vers nous constituerait un appoint précieux et nous aiderait d'une manière très efficace dans nos revendications. Il y a là une question de haut patriotisme qui n'est pas toujours comprise chez nos frères de la province de Québec, mais que M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a parfaitement saisie et mise en très vive lumière dans un article publié à son retour à Paris, en 1912, après sa visite au Canada, au cours de laquelle il fit, sur place, une étude spéciale de nos provinces de l'Ouest. Voici un large extrait de ce remarquable article intitulé: *Nos cousins du Canada*.

"Le Canada, par l'étendue, égalé l'Europe; il la surpasse, semble-t-il, par la variété des richesses minières qu'il cache dans les profondeurs de son sous sol; il étale sous le ciel la fécondité d'une plaine sans fin et qui, depuis le commencement du monde, attend le semeur. Avant que le vingtième siècle s'achève, la population du Canada, si l'effort actuel de peuplement continue, dépassera cent millions d'hommes, et sa terre, incomparable multiplicatrice de grains, produira assez de blé pour sauver des famines l'univers. Remplir d'hommes les solitudes d'un continent et abaisser, par un bienfait définitif, pour les pauvres de toutes races, le prix du pain quotidien, voilà la destinée glorieuse, libératrice, que la nature offre aux Canadiens, le devoir qui emplît de clarté leur horizon et de constance leur courage. Tous ap-

portent à la terre les uns leurs bras, les autres leurs capitaux, les autres leur science, les autres leur témérité; ceux-ci la défoncent pour des moissons immédiates, ceux-là tentent de discerner les places privilégiées où sa valeur doit croître, et achètent et vendent ses chances d'avenir. Colons, industriels, banquiers, spéculateurs sont les ouvriers différents d'une même œuvre: elle s'édifie par la patience et l'audace, le travail et le jeu. Cet effort multiforme que l'immensité de la tâche excite au lieu de ralentir, cette confiance joyeuse que l'obstacle n'abat jamais et qui s'élève avec lui, sûre de le dominer, donnent un air de vaillance et de fête à la vocation du peuple canadien.

“ Dans ce peuple, les Canadiens-français se croient des devoirs et des droits particuliers. Eux qui ont deux fois découvert ce pays, d'abord en y pénétrant, puis en devinant peu à peu sa richesse, eux qui l'ont deux fois peuplé, d'abord par la fécondité de leurs foyers, puis par l'appel fait aux immigrants des autres races, ont cessé d'être les plus nombreux. Les Américains, joints aux Anglais, forment la majorité des colons; cette majorité affirme son autonomie en ne parlant pas le français; elle domine par ses capitaux; et le gouvernement britannique, malgré l'habile équilibre de ses égards, ne saurait refuser la préférence de ses sympathies aux représentants de la race, de la langue, de l'intellect et de l'or anglais.

“ En maints pays on se demanderait ce qui reste à une cause si elle n'a pour elle ni la multitude, ni la richesse, ni le pouvoir. Il lui reste à les conquérir, pensent les Canadiens-français. L'avenir, en effet, leur prépare des revanches aux épreuves du présent. Si les naissances ne suffisent plus pour équilibrer, au profit de leur race, l'avantage que les immigrations apportent à la race anglo-saxonne, les familles des Canadiens-français n'ont pas cessé d'être les plus fécondes. Il n'y a pas de motifs pour que cette fécondité diminue, et il y a des motifs pour que l'immigration décroisse. Elle est attirée par le vide; à mesure que les plaines désertes se peupleront, elle se ralentira, et l'on a droit de prévoir le jour où le croît de la race la plus prolifique rendra à celle-ci la primauté du nombre. Celle de la richesse n'est pas plus immuable. Les Anglo-Saxons possèdent l'art d'attirer les grosses sommes aux vastes entreprises, mais il y a dans cet art une impuissance, ils ne savent ni voir petit, ni vivre avec peu, ni commencer avec rien. Au Canada, ils exploitent les industries les plus fertiles; mais ils ne sont les hommes ni des affaires ni des régions ingrates.

“ Ils ne les disputent pas aux Canadiens-français, qui, assez modestes pour ne mépriser aucun profit, assez ingénieux pour tirer parti de tout, moins ménagers de leurs peines et plus économes de leurs gains, demeurent et prospèrent où les Anglo-Saxons végètent et abandonnent. Or, si la terre la meilleure est là, impatiente de répandre des richesses encore inexplorées, il suffit de l'ouvrir pour qu'elles

jaillissent en moissons, elle se lassera peu à peu d'être prodigue: il faudra de plus en plus lui donner pour qu'elle rende. C'est dire que, peu à peu et de plus en plus, les Anglo-Saxons, céderont la place aux véritables cultivateurs, aux Canadiens-français. Ceux-ci, par le nombre, l'occupation du sol, la richesse terrienne, auront alors reconquis l'influence politique. Tel est le changement qu'ils prévoient. Educateurs d'hier, héritiers de demain, ils ne se résignent pas à n'être qu'une minorité où ils ont droit d'aînesse et charge d'avenir. Ils croient toujours utiles la collaboration et l'hégémonie de leurs dons toujours vivants. Ils veulent garder leur part directrice dans les destinées communes, faire rayonner demain comme hier la lumière de Québec et de Montréal jusque dans les profondeurs de l'Ouest. La même étonnante, admirable confiance qui, en face de l'immensité inculte, unit les Canadiens de toute origine et possède d'avance le continent où leur petit nombre est comme perdu, la même calme et héroïque espérance soutient les Canadiens-français en face de la majorité étrangère où eux aussi semblent se perdre, et leur interdit d'abandonner à l'enlèvement anglais la langue, le génie, la primauté de leur race.

“ Si peu nombreux et si agissants, si menacés et si sûrs d'eux-mêmes, ils rappellent bien ces Normands dont ils sont les fils et qui, sortis eux aussi de France, allèrent, avec leur courage pour escorte, chercher en Europe des établissements, et finirent en rois les routes commencées en aventuriers. Si l'on mesure quelle minuscule place tous ces royaumes tiendraient dans le domaine où les Français canadiens prétendent rester les premiers, on constate que jamais notre race n'a fourni une plus magnifique preuve de ses ambitions conquérantes. Puisse-t-elle défendre son hégémonie sur un continent qui deviendra le grenier du genre humain et, doublement féconde, donner en même temps que du blé, des idées aux hommes qui ne vivent pas seulement de pain.”

## BENEDICTION DE LA NOUVELLE EGLISE

### DE SAINTE-ROSE DU LAC .

Entre le lac Manitoba et le lac Dauphin, et au delà, il y a de magnifiques terres très favorables à la culture. L'avenir semble réserver de splendides développements à notre race dans cette région. La principale des paroisses canadiennes-françaises de cette partie nord du Manitoba est Sainte-Rose du Lac. Sa fondation remonte à un peu plus de vingt ans. Dès 1889, des Métis de la vallée de la rivière Rouge allèrent s'y établir. De 1890 à 1892 des colons, venus de France, se dirigèrent dans cette direction.

La jeune colonie eut pour premier desservant le R. P. Joseph Magnan, O. M. I., récemment décédé à Lowell: Il y fit le premier baptême en 1892. En 1893 arrivèrent les premières familles canadiennes-françaises. Le R. P. Jules Decorby, O. M. I., y fut envoyé cette même année comme prêtre résidant. L'année suivante il fut remplacé par le R. P. Philippe Valès, O. M. I., auquel succéda en 1895 le R. P. Eugène Lecoq, O. M. I., que l'on peut à bon droit considérer comme le véritable fondateur de la paroisse. Il y bâtit une église de 100 x 60 et un presbytère de 30 x 26 dès les premières années de son arrivée. Deux dames de Paris l'aiderent avec une générosité princière. L'une était française et mariée à un américain catholique, du nom de Baker, et l'autre flamande, Mme de Kronenberg. Elles lui donnèrent une cinquantaine de mille francs et diverses choses pour l'ornementation de l'église, ainsi que de très beaux ornements. Un ancien propriétaire terrien de la localité, le comte d'Aubigny — aujourd'hui religieux trappiste à Saint-Norbert — avait aussi fait don d'un superbe carillon de quatre cloches.

En 1901 les Rdes Sœurs de Notre-Dame des Missions de Lyon vinrent s'établir à Sainte-Rose, où elles ont maintenant un couvent et un noviciat.

Pendant ses quatorze années de séjour dans cette paroisse (1895 - 1909), le R. P. Lecoq sut y attirer de nombreux colons et la rendre très florissante. Ancien missionnaire indien et doué d'une activité vraiment remarquable, le généreux Oblat, malgré ses soixante ans, entreprit volontiers la direction d'une nouvelle école que Mgr Langevin avait décidé d'établir dans le Keewatin pour l'éducation des enfants sauvages. C'est cette école de Cross Lake, dont la construction s'achève après des difficultés de tous genres et dont la bénédiction aura lieu le 26 de ce mois.

M. l'abbé Emile Labbé — décédé il y a déjà quelques années — succéda au R. P. Lecoq, mais sa santé ne lui permit pas de demeurer longtemps à ce poste. En 1910, M. l'abbé Adolphe Beauregard, curé actuel, fut appelé à le remplacer.

Une grande épreuve était réservée à cette paroisse. Le 25 janvier 1915 un incendie consuma l'église de fond en comble et l'on ne put pas même en sauver les Saintes Espèces. Ameublement, ornements, carillon, etc. tout fut détruit. On se remit courageusement à l'œuvre et une église de \$30 000, l'une des plus belles de nos campagnes manitobaines, a été bénie le 13 juillet par S. G. Mgr l'Archevêque. Un témoin des belles fêtes, qui ont marqué cet événement, en a donné le compte rendu dans *La Liberté*. Nous y renvoyons nos lecteurs.

— Le R. P. Pierre Granger, O. P., a donné pendant plus d'un mois des retraites aux communautés de femmes du diocèse.

## FEU LE R. P. JOSEPH-CHARLES CAMPER, O. M. I.

Nous avons vu dans la première partie de la biographie du regretté missionnaire qu'à son arrivée au Manitoba en octobre 1866 il fut envoyé à Saint-Laurent. Cette mission, précédemment visitée, avait reçu un personnel fixe en 1864. Le P. Simonnet y fut le premier missionnaire résidant et il y demeura jusqu'en janvier 1870. Le P. Camper le remplaça comme supérieur, poste qu'il occupa jusqu'à sa nomination à celui de Vicaire des missions en 1887.

Mgr Taché avait été nommé Vicaire de la Congrégation des Oblats dans l'Ouest par Mgr de Mazenod lui-même, lors de sa consécration épiscopale, dès l'érection du Vicariat de la Rivière-Rouge.



Depuis 1880 il avait eu plusieurs fois la pensée de se démettre de cette charge, mais le Supérieur Général ne se rendit à ses instances qu'en 1887, après le chapitre général tenu cette année-là. Son choix se porta sur le P. Camper. Religieux modèle et très méritant, le nouveau Vicaire avait toute la confiance de ses frères en religion. Deux fois, en 1884 et en 1887, il avait été délégué au chapitre à la presque unanimité des voix. Mgr Taché apprit cette nouvelle en juillet par une lettre du T. R. P. Fabre écrite de Paris à la date du 25 juin.

Le nouveau Vicaire ne revint d'Europe que le 23 septembre, alla à Saint-Laurent et revint à Winnipeg pour l'ouverture de la retraite, qui eut lieu du 5 au 13 octobre. Ce dernier jour eut lieu la rénovation des vœux entre les mains du nouveau Vicaire. Mgr Taché quitta sa croix épiscopale, prit sa croix d'Oblat et renouvela ses vœux perdu au milieu de ses frères. Nous ne pouvons résister au désir de mettre ici sous les yeux de nos lecteurs le récit de cette pieuse cérémonie fait par le grand Archevêque Oblat lui-même; c'est une des plus belles pages sorties de son cœur:

“ Les joies légitimes du fils ” — écrivit-il au Supérieur Général — sont celles du père. Aussi je ne veux pas laisser passer ce jour sans exprimer la satisfaction que je ressens. Il y a aujourd'hui même 42 ans que je suis Oblat, que j'ai prononcé mes vœux entre les mains du cher P. Aubert, 42 ans par conséquent que je suis lié indissolu-

blement à notre chère famille, cette famille si heureuse de vous avoir pour Père. Ce matin se terminait la retraite des Pères et des Frères du Vicariat. J'ai été me joindre à eux à Sainte-Marie pour, avec eux, renouveler mes vœux et redire combien je suis heureux d'être Oblat. J'ai eu une consolation que je n'avais pas éprouvée encore dans le pays. J'ai pu dire: *Et coram te, Reverende Pater, Superioris Generalis legato*. Jusqu'à présent, c'était moi qui étais le délégué, je devais le taire; aujourd'hui c'est un autre et je suis heureux de le proclamer. Nous avons eu une belle et touchante cérémonie, nous étions 21 Oblats. Le R. P. Vicaire nous a adressé une très bonne exhortation, et je suis certain que tous éprouvaient une véritable satisfaction. Pour moi, paré de ma croix d'Oblat, j'éprouvais un bonheur bien grand."

Le même jour, Mgr Taché recevait du Supérieur Général une lettre qui lui permettait de prendre le R. P. Joachim Allard, comme vicaire général. Ce qui porta sa joie à son comble.

Le R. P. Camper remplit cette fonction de supérieur des Oblats du diocèse de Saint-Boniface jusqu'au 1er juillet de l'année 1893 jour où un successeur lui vint d'Ottawa dans la personne du R. P. Adélarde Langevin. Ce dernier, devenu archevêque de Saint-Boniface en 1895, continua à être Vicaire des missions jusqu'au 1er janvier 1901. Le R. P. Camper fut de nouveau choisi pour occuper le poste. En annonçant ce changement, Mgr Langevin qui, en devenant évêque, n'en était pas moins resté Oblat que Mgr Taché, disait à ses frères en religion:

"Que la Vierge Immaculée, notre puissante patronne et notre tendre mère, bénisse le nouveau supérieur du Vicariat, chacun de vous et celui qui est toujours heureux de se dire son enfant et de lui adresser chaque jour la prière de la confiance filiale: *Tuus sum ego: Saluum me fac.*"

Le R. P. J.-P. Magnan, qui inséra ces paroles dans son rapport du Vicariat de Saint-Boniface au chapitre général de 1904, ajoutait: "Ces paroles traduisent bien les sentiments de Monseigneur à l'égard de notre famille religieuse. Toujours il s'est montré un Père tendre et affectueux à notre égard, un fils aimant et dévoué de la Congrégation. Et je suis sûr d'être le fidèle interprète de tous les nôtres en disant que, dans notre Vicariat, personne n'est plus Oblat que Mgr Langevin." (1)

L'état de santé du R. P. Camper ne lui permit pas d'exercer longtemps les fonctions de Vicaire des missions. Le 8 septembre 1901, le R. P. Tatin, visiteur général, jugea nécessaire de le décharger de ce lourd fardeau qui fut placé sur les épaules de celui dont nous venons de reproduire le témoignage. Le vieux missionnaire fut

(1) MISSIONS DES O. M. I., vol. XLV, p. 121.

attaché à l'école industrielle de Saint-Boniface et reprit le cours de ses pérégrinations à travers les paroisses, où il prêchait de temps en temps des retraites en français, et surtout à travers les missions indiennes où son cœur le rappelait sans cesse. Il était tellement identifié avec ce genre d'apostolat qu'il lui était plus facile, disait-il, de prêcher en sauteux que dans sa langue maternelle. Il possédait aussi très bien le cris. Il a publié divers manuels de piété et d'instruction religieuse en sauteux.

Quoique les missions indiennes aient toujours eu ses préférences et qu'il n'ait jamais cessé d'y travailler, même lorsqu'il occupait la haute charge de Vicaire des missions, son zèle s'exerça sur les champs d'apostolat les plus variés. Sa connaissance approfondie de la vie religieuse et son expérience des âmes en faisaient un directeur très goûté dans les communautés. De 1893 à 1898 il fut maître des novices à Saint-Laurent, en même temps que supérieur de la résidence. En 1898 le noviciat fut transporté à Saint-Charles.

*Les Chroniques* des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. ont rappelé dans leur numéro de juin les services importants qu'il a rendus à cette communauté pendant les sept premières années de son existence. Comme il était attaché au Juniorat et qu'il y revenait souvent, Mgr Langevin lui avait confié la charge d'aumônier de cette communauté.

En 1893 il assista de nouveau au chapitre de sa Congrégation en vertu de sa charge de Vicaire. Il retourna une dernière fois en Europe en 1911 avec le R. P. Péran, son successeur à Saint-Laurent. Il revit sa Bretagne avec son compatriote. Ils étaient allés tous deux en quête de nouveaux colons. Leur mission réussit. Ils amenèrent plusieurs familles bretonnes.

Cette notice biographique serait par trop incomplète si nous ne notions les précieux services que le R. P. Camper a rendus à l'histoire de l'un des martyrs du Manitoba que l'on crut longtemps noyé accidentellement. Nous voulons parler de M. l'abbé J.-E. Darveau mis à mort par les Maskégons en juin 1844. Il a rédigé, à la demande de Mgr Langevin, un mémoire qui prouve à l'évidence l'assassinat de ce jeune prêtre canadien-français, dont le zèle et l'intrépidité donnaient les plus belles espérances en ces temps primitifs où les missionnaires étaient en si petit nombre. Ce mémoire est encore inédit, mais nous le publierons prochainement, selon le désir de celui qui nous l'a confié à cette fin, peu de temps avant de descendre lui-même dans la tombe. Pas n'est besoin de rappeler aux lecteurs des *Cloches* tout ce qu'a fait le grand archevêque défunt pour honorer la mémoire de M. l'abbé Darveau et la perpétuer.

Le regretté Père Camper appartenait à cette phalange d'Oblats intrépides qui, depuis 1845, ont sillonné en tous sens les immenses plaines de l'Ouest et y ont implanté la foi au prix des plus généreux

sacrifices. Pour louer, comme elle le mérite, cette longue vie de travaux, de courses apostoliques et de sacrifices de toutes sortes, nous rappellerons les paroles suivantes prononcées par S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque auxiliaire de Québec, lors de la bénédiction de notre cathédrale en 1908 :

“ Quel beau spectacle nous offrent ces évangélistes du pauvre ! Leur vie est un tissu de sacrifices obscurs, qui prennent toutes les énergies de l'âme et toutes les forces du corps, et qui touchent très souvent au véritable héroïsme. Ce n'est pas le martyr glorieux, où se donnent, dans une heure, tout le sang des veines et tout l'amour du cœur ; non. “ Pas même de martyr à espérer, ” disait joyeusement Mgr Grandin, “ sinon le martyr sans auréole, le martyr en détail, le martyr où l'on se donne tout entier chaque jour, sans s'épuiser jamais ; le martyr à recommencer tous les matins, et qui broie l'âme et le corps sans les désunir. ”

## MORT DE M. L'ABBE GUSTAVE WILLEMS,

### PREMIER CURÉ DE BRUXELLES.

Lundi, le 17 juillet, M. l'abbé H. Heynen, curé de Bruxelles, a célébré une messe de requiem pour le repos de l'âme du curé fondateur de la paroisse, M. l'abbé Gustave Willems.

Le défunt était venu de Belgique au Manitoba en 1892 avec M. Louis Hacault, la famille de ce dernier et quelques colons. Il fut curé de Bruxelles de 1892 à 1897. A cette date il fut transféré à Saint-Alphonse, d'où il continua à desservir son ancienne paroisse jusqu'à l'arrivée du curé actuel, le 17 novembre 1899.

En cette même année 1899, la paroisse de Saint-Alphonse fut confiée aux Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, M. l'abbé Willems, dont la santé souffrait beaucoup des rigueurs de l'hiver, dut changer de climat et alla aux Antilles, où il fut curé de Saint-Joseph, dans l'île Dominica, le reste de sa vie méritoire et très éprouvée. Atteint de paralysie, il mourut en mai dernier.

Il était de l'Association des trois messes du diocèse. A chaque décès de confrère il était fidèle à accuser réception de la lettre de faire part.

Que le Seigneur accorde au plus tôt à ce bon prêtre, qui conserva toujours un excellent souvenir du Manitoba, le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix.

---

— M. l'abbé Horace Messier, du Petit Séminaire, a été ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe le 25 juillet.

## PREMIERE VISITE PASTORALE DANS

## LE VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN

Arrivé le six octobre (1891) à Prince-Albert, après les cérémonies de l'installation et quelques jours de repos, j'ouvrais la visite pastorale du Vicariat afin de pouvoir dire: *cognosco oves meas et cognoscunt me mea*. C'est le district de Battleford qui aura les prémices de cette visite. Le Rév. Père Lecoq m'accompagne. Ma chapelle épiscopale, une tente pour la nuit, quelques provisions de bouche et une modeste voiture, tel est notre bagage. Durant trois jours, le chemin nous conduit à travers les immenses prairies du Nord-Ouest, véritable mer de foin, dont la monotonie n'est rompue que par quelques ravins et de rares oasis de bois. C'est dans ces vastes plaines qu'erraient autrefois ces immenses troupes de buffalos qui faisaient la richesse du pays et donnaient au sauvage la nourriture, l'habillement, etc. Aujourd'hui, tout a disparu, et il n'en reste que le souvenir perpétué par les débris d'ossements que rencontre le voyageur, et ces nombreux sillons creusés par le sabot du troupeau allant en ligne à la file et qu'un quart de siècle n'a pas fait disparaître. Nous sommes près de Battleford, me dit mon compagnon, et, en effet, nous voyons venir au-devant de nous une douzaine de voitures et de nombreux cavaliers qui nous escortent jusqu'à l'entrée de l'église où la foule est réunie pour attendre, saluer et recevoir la bénédiction de son premier Pasteur. Le lendemain, jeudi, nous allons voir les réserves des sauvages de la rivière Bataille, confiées aux soins des Révérends Pères Cochin et Vachon. Là, tout est pauvre et dans le dénûment. Les missionnaires ont trois petites maisons-chapelles où ils réunissent le dimanche les sauvages chrétiens des alentours. On voit là six réserves différentes distantes les unes des autres de 10, 15, 25 et 40 milles. Combien il est pénible de constater que la plupart de ces sauvages vivent encore à l'ombre de la mort et s'obstinent à conserver avec les usages ordinaires de la vie tous les restes des superstitions que leur ont léguées leurs ancêtres. La tâche du missionnaire est ici bien ingrate et bien difficile. L'éducation des enfants nous donne de grandes espérances pour l'avenir, mais il faut avouer que les consolations que goûte le prêtre ne répondent pas à ses pénibles efforts.

Je ne puis qu'admirer et louer le zèle dévoué du Rév. Père Cochin qui, après avoir été prisonnier et à la merci de ces hordes barbares, durant deux mois, lors de la rébellion de 1885, et après avoir vu plusieurs fois ces féroces guerriers former le cercle autour de lui pour lui ôter la vie, continue à se dépenser pour conduire au ciel ces natures grossières et barbares et ne cherche qu'à leur donner la vie spirituelle et les trésors du Paradis. Que les associés de la Propagation

de la Foi, les amis du Sacré-Cœur et toutes les âmes pieuses continuent par leurs prières et leurs aumônes de concourir à ce grand travail de la civilisation et de l'évangélisation de ces pauvres enfants des bois.

Après cette visite que nous faisons assez rapidement, nous revenons à Battleford, ancienne capitale du Nord-Ouest, que nous n'avons fait que saluer en passant, afin de nous préparer à la fête du lendemain. Le 25 octobre, dimanche, grande fête au village. Messe pontificale, si on peut l'appeler ainsi. Les communions sont nombreuses. Il y a 24 confirmations. Le Rév. Père Bigonesse, qui dirige cette paroisse, avec tant de zèle et de prudence, a fait orner et décorer l'église. On y voit même un trône pour l'évêque. Les chants sont bien exécutés et l'on se croirait facilement dans une de nos petites paroisses de France ou du Canada, tellement cette petite population irlandaise et canadienne est heureuse de pouvoir manifester sa foi et son amour pour la sainte religion.

Nous donnons, avec nos meilleures bénédictions, nos félicitations à ce bon peuple et nous reprenons la route de Prince-Albert où nous sommes attendus pour la belle fête de la Toussaint. La veille de notre arrivée au lac Canard, nous voulons doubler le pas et abréger ainsi le trajet à faire le lendemain. Depuis midi, le temps est devenu mauvais, le vent est nord et son souffle glacé nous apporte une pluie fine peu agréable; pour comble de malheur, nous sommes éloignés du bois et de l'eau; la nuit arrive, le chemin ne paraît presque plus; la pluie augmente, nos habits sont mouillés, le frisson nous gagne. Nous soupçons après quelques broussailles desséchées pour faire du feu, réchauffer nos membres engourdis et nous éclairer. Notre pauvre cheval va toujours, mais bientôt nous nous apercevons qu'il a pris une fausse route et qu'il nous égare dans la prairie. La Providence de Dieu nous a conduits non loin de quelques petits saules qui nous fournissent des branches pour nous éclairer. En quelques instants la tente est dressée, le cheval mange son avoine, nous prenons un peu de nourriture et nous faisons notre prière du soir avant de nous rouler dans nos couvertures. Le matelas que nous fournit la prairie est un peu mouillé, mais nous sommes heureux et nous remercions la divine Providence de nous avoir conduits là. Quelques moments plus tard, la pluie est devenue torrentielle et la neige lui a succédé. A notre réveil, tout est blanc devant nous. La tente est raidie par la gelée. Nous plions armes et bagages et nous partons à l'aventure. Le Rév. P. Lecoq ne tarde pas à s'orienter. Le vent fait voltiger la neige, le froid est intense, la voiture roule à peine et nous sommes obligés de supporter les rigueurs précoces de l'hiver sans avoir les habillements de la saison. Après de longues heures, nous arrivons enfin à la mission du Saint-Cœur de Marie au Lac Canard, où le Rév. Père Pineau fait tout en son pouvoir

pour nous donner les secours dont nous avons besoin et que lui permet sa grande pauvreté.

Rentré à Prince-Albert, je laisse s'écouler les mois de l'hiver que je consacre soit à la prédication de notre retraite annuelle, soit aux fêtes de Noël, et à la correspondance du jour de l'an, jusqu'à ce qu'enfin la maladie (*influenza*) vienne me coucher sur un lit de douleur et me confiner près de deux mois dans ma chambre après m'avoir conduit aux portes de la mort. Quand les forces reviennent, je me fais conduire par la vapeur jusqu'à Saint-Albert pour y voir le pieux et saint évêque, Mgr Grandin. Je descends ensuite à Saint-Boniface pour y saluer notre vénérable archevêque, Mgr Taché. Enfin je reviens au foyer après avoir franchi 725 lieues, soit 2175 milles ou bien 3483 kilomètres.

Nous sommes à Pâques. Le printemps est arrivé, la neige a disparu, la débâcle des glaces a laissé libre le cours de la Saskatchewan. Je me hâte de reprendre ma tournée pastorale et je visite Saint-Louis Langevin, desservi par le Rév. Père Lecoq, Fish Creek, Saint-Antoine de Batoche qui fut en 1885 le théâtre de la guerre des Métis avec les soldats du gouvernement. On y voit encore les traces de cette bataille meurtrière où plusieurs guerriers de l'un et de l'autre camp perdirent le vie et où l'infortuné Riel, le chef des Métis, tomba entre les mains des soldats. Saint-Antoine est la résidence du bon vieux Père Moulin qui eut la jambe traversée par une balle des combattants. Viennent ensuite les missions du Saint-Cœur de Marie au Lac Canard, Saint-Laurent et Carlton. Dans ces diverses missions, je trouve une population bien sympathique, composée de Métis, de Canadiens et de quelques familles françaises. L'immigration, qui augmente chaque année, s'y fixe peu à peu. Les terres y sont excellentes. On y trouve en grande quantité, bois, foin, eau, toutes choses nécessaires pour la prospérité matérielle de ce pays. Le grand nombre de familles dispersées sur un terrain immense va nécessiter bientôt la création de nouvelles missions et l'érection de nouvelles églises. Les missionnaires ne peuvent déjà plus suffire à tous les besoins. Il faudrait un prêtre à Fish Creek, à Bellévue, à Stony Creek, à la montagne de Bouleau, au Fort la Corne, à Carlton, sans parler des nombreuses réserves de sauvages que le missionnaire visite trop rarement et qui sont presque sans pasteur. Oh ! combien sont-elles vraies et avec quelle raison nous pouvons les redire ici ces paroles du Divin Maître : *Messis quidem multa, operarii autem pauci. Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis.*

Nous sommes au 15 mai, je rentre encore à Prince-Albert et me dispose à partir bientôt pour les missions lointaines de l'ouest et du nord du Vicariat. J'ai vu la partie civilisée, il me reste à voir la partie sauvage. Le voyage sera long et pénible. Je suis à la veille de mon départ, mais voilà qu'une grave et sérieuse nouvelle nous arrive.

Il s'agit de la visite de deux archevêques, de trois évêques et d'un grand nombre de prêtres et de dignitaires de l'Église. Cette nouvelle que je fais connaître aux deux bons Pères qui sont avec moi, les RR. PP. Domneau et Blais, nous réjouit beaucoup d'un côté, tandis qu'elle nous afflige de l'autre. Comment pourrons-nous recevoir, loger et héberger tant de nobles visiteurs à Prince-Albert ? Parmi ces illustres visiteurs, je me plais à saluer spécialement notre vénérable métropolitain, Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, la capitale du Dominion, qui, héritant du siège épiscopal de Mgr Guignes, de douce mémoire, évêque Oblat, hérita aussi de sa bonté et de son affection pour la famille des Oblats. Je vois aussi l'auguste vieillard des Trois-Rivières, Mgr Lafèche, un des plus anciens missionnaires du Nord-Ouest; Mgr Grouard, le digne successeur du regretté Mgr Faraud, qui, revenant d'Europe et malgré les fatigues d'un long et pénible voyage, a daigné se détourner un moment pour venir saluer son enfant et son frère dans les missions d'Athabaska-Mackenzie, et devenu son frère dans l'épiscopat. Mgr Lorrain, de Pontiac, Monsignor Hamel, recteur de l'Université Laval de Québec, un clergé nombreux et distingué, représentant les évêques du Canada. Parmi les membres de la famille religieuse des Oblats je reconnais avec un immense plaisir les RR. PP. McGuckin, supérieur de l'Université d'Ottawa, Allard, vicaire général de Mgr Taché, Lacombe, Gendreau et Royer. C'est samedi: nos nombreux visiteurs arrivent vers 10½ h. du soir dans un char-dortoir mis à leur disposition par M. Van Horne, le président si aimable et si généreux de la riche compagnie des chemins de fer du Pacifique Canadien. L'heure avancée ne permet pas de manifestation bruyante.

Le lendemain, dimanche, la matinée se passe à dire des messes. Des autels improvisés ont permis à 30 évêques ou prêtres d'offrir successivement le saint Sacrifice, et à 10 h. a lieu la messe pontificale chantée par Mgr Lorrain, le digne vicaire apostolique de Pontiac. Mgr Taché assiste paré, au trône; les autres évêques sont placés en face et dans une stalle.

L'office a lieu dans la vaste salle d'école des Révérendes Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus qui ont bien daigné nous prêter leur local pour la circonstance et le faire orner le mieux possible.

Longtemps avant l'heure, la salle est envahie par la foule qui se presse. Le catholique coudoie le protestant. Tout est silencieux et digne. A l'évangile, Mgr Lafèche adresse la parole à l'assistance en français et intéresse l'auditoire pendant une demi-heure. La messe se continue; le chant est bien nourri; les cérémonies sont faites avec grâce et dignité. Tout en un mot intéresse et laisse une heureuse impression sur la nombreuse assistance.

Après la messe, une table de 35 couverts réunit les nobles visiteurs et tous partagent le repas simple mais cordial de l'évêque mis-

sionnaire. Vers la fin, le pauvre vicaire apostolique de la Saskatchewan se lève, et dominant avec peine l'émotion qui le trahit, remercie en ces termes ses hôtes vénérés :

“ VÉNÉRÉS SEIGNEURS, CHERS MESSIEURS, RÉVÉRENDIS PÈRES,

“ La première nouvelle, qui me donna connaissance de la visite de Vos Grandeurs à Prince-Albert, me causa une heureuse surprise et cette surprise a fait naître en moi des sentiments que je ne puis m'empêcher d'exprimer aujourd'hui.

“ Au nom de tous les missionnaires de ce Vicariat, des fidèles qui leur sont confiés, et des habitants de cette petite ville naissante, je tiens, quoiqu'un peu tard après votre arrivée, à vous souhaiter à tous et à chacun de vous la plus cordiale et la plus sympathique bienvenue. Votre présence au milieu de nous est un honneur, une cause de joie et de consolation auxquelles nous n'aurions jamais osé prétendre.

“ Je me réjouis grandement de l'honneur qui est fait à ce pauvre Vicariat né d'hier, à cette église naissante de Prince-Albert, par la visite de si hauts dignitaires de l'Église, de tant de vénérés et illustres prélats, de tant de prêtres distingués, dont le nom si grand est et sera la gloire de l'histoire canadienne.

“ Votre passage au milieu de nous, vénérés Seigneurs, sera une date mémorable et une belle page pour les annales de cette jeune Église de la Saskatchewan. La faveur que vous nous faites aujourd'hui est d'autant plus grande et plus appréciable que nous la méritons moins et qu'il a fallu plus de condescendance de la part de Vos Grandeurs pour vouloir bien inscrire Prince-Albert dans le programme de votre longue excursion.

“ A ce cantique de joyeuse bienvenue et de reconnaissance, je ne puis m'empêcher de dire que je suis confus et peiné de recevoir tant de grandeur dans une si grande pauvreté et ce sentiment me rappelle les paroles que le divin Maître adressait à ceux qui avaient été voir le saint Précurseur dans le désert: *Quid existis videre?* Evêque sans église et sans palais, je ne puis offrir à mes nobles et illustres visiteurs que la modeste chapelle de l'apôtre et l'humble toit du missionnaire. *Quid existis videre?* Mais pourquoi m'attrister et rougir de la pauvreté de mon épouse, alors que la sainte pauvreté fut le vêtement de gloire de notre Rédempteur, l'héritage des apôtres et le levier de l'évangélisation apostolique!

“ Votre précieuse visite à Prince-Albert, vénérés Seigneurs, n'est-elle pas pour nous tous, brebis et pasteurs, une source de grâces, de bénédictions et d'encouragement! C'est avec un bonheur indicible que je vois au milieu de nous, notre vénéré métropolitain, dont le nom est si précieux et si populaire parmi les peuplades de ces immenses contrées. C'est vous, Monseigneur, qui avec le vénérable évêque

des Trois-Rivières, avez eu, au printemps de votre carrière apostolique, l'honneur et le mérite de répandre la semence de la foi dans les vastes contrées qui composent ce Vicariat. En vous rendant ici, traînés par la vapeur, vous avez reconnu après quarante ans, la rivière et le sentier que votre pirogue et vos raquettes sillonnèrent avec des privations et des peines dont Dieu seul connaît et le nombre et le prix. A vous tous, et à chacun de vous, vénérés Prélats, aux dignes Prêtres qui vous accompagnent, aux Révérends Pères Oblats, sans oublier le grand apôtre du Nord-Ouest, l'organisateur de ce magnifique pèlerinage, les plus profonds hommages de ma respectueuse reconnaissance. L'empreinte de vos pieds restera sur les rivages de la Saskatchewan et votre pieux souvenir sera gravé dans tous les cœurs. Nous prions le Sacré-Cœur de Jésus, Marie Immaculée et vos bons anges de veiller sur vous, de guider vos pas et de vous rendre sains et saufs au milieu de ceux qui sont votre gloire et votre couronne. Amen."

Monseigneur Taché se lève alors, et d'une voix sympathique, répond à cette adresse avec cet à-propos, cette délicatesse et cette onction dont Sa Grandeur a le secret. (1)

(1) Sir A.-B. Routhier, l'historiographe de cette excursion, dans son livre DE QUÉBEC A VICTORIA, pages 124 et 125, parle dans les termes suivants de cette réponse:

Monseigneur Taché fit à cette adresse une réponse que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire.

Ce fut l'improvisation la plus émue, la plus pathétique, la plus vibrante que nous ayons jamais entendue. Elle ne dura pas plus de trois minutes, et j'ai été absolument incapable, quand j'ai voulu la noter quelques heures après, d'écrire exactement ce qu'elle contenait. Ce dont je suis sûr, c'est qu'elle était admirable et qu'elle est sortie de son cœur comme un jet de flamme avec des larmes dans la voix, et des mots que lui-même, j'en suis convaincu, n'aurait pu retrouver une heure après.

Tout ce que j'ai pu me rappeler, c'est que cette improvisation brûlante était un commentaire tout spontané de la réponse de Jésus-Christ à la question que lui-même avait posée à ses disciples: qu'êtes-vous donc allés voir au désert? *Quid existis videre?*

— "Un prophète? répondait Mgr Taché; oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète; car c'est un apôtre que nous sommes venus voir et un précurseur du règne de Jésus-Christ dans cette solitude ignorée du monde. C'est un fils né de la femme, comme Jean-Baptiste, mais qui a tout sacrifié, tout abandonné comme lui, et qui pour patrie a choisi le désert et pour famille les sauvages enfants des prairies et des bois.

"Ah! nous comprenons votre joie en ce jour, Monseigneur; mais

Après quelques heures de repos, a lieu la bénédiction de la première pierre de la future église qui doit servir de cathédrale. Sur un superbe plateau, non loin du couvent des Révérendes Sœurs et de la résidence des Missionnaires, s'élève une grande croix de bois en face d'une rue, et elle domine la ville. Les dirapeaux, les pavillons et les oriflammes ornent le lieu. Une estrade, avec un tapis et des fauteuils en cercle et tout ce qui est nécessaire pour la cérémonie, est disposée avec ordre. Les prélats, revêtus de leurs ornements de chœur, se rendent en procession; le clergé et la croix les précèdent. Mgr Taché est le prélat officiant. Il est revêtu de la chape et de la mitre.

L'assistance est considérable, car la ville entière est là et les fidèles des localités voisines sont venus en grand nombre pour être témoins de cette imposante cérémonie. Quand tous ont pris place, M. le maire de la ville, quoique protestant, M. le juge McGuire, représentant les anglais, et M. L. Schmidt, les français, lisent tour à tour une adresse dans leur langue respective et souhaitent la bienvenue aux dignes et nombreux visiteurs. Mgr Taché, qui préside la fête, répond à tous avec un à-propos et une grâce admirable. La délicieuse facilité d'élocution et la mémoire angélique de Sa Grandeur lui dictent des paroles et des souvenirs qui charment et électrisent la foule. On procède aux cérémonies de la bénédiction, selon le rituel des évêques, après quoi la voix vibrante et éloquente du Supérieur de l'Université d'Ottawa fait entendre une de ces instructions qui grandissent l'âme et nourrissent le cœur. Chacun se retire satisfait, consolé, emportant le meilleur souvenir de cette fête splendide dont la petite ville de Prince-Albert a été le théâtre le 22 mai 1892. Le soir, vers sept heures, la foule se réunit encore au son des cloches pour le chant des Vêpres solennelles présidées par Monsignor Hamel. L'archevêque d'Ottawa, de sa voix sonore et majestueuse, prononce en bon anglais un discours dont la logique serrée, la pure et saine doctrine puisée uniquement dans les Livres sacrés, capture, électrise et fascine

elle est une bien faible compensation aux amertumes de l'exil, aux tristesses de l'isolement, aux douleurs et aux fatigues de l'apostolat.

“ Tout missionnaire dans ces contrées peut dire comme l'apôtre des nations: *une carrière immense est ouverte devant moi*, et c'est au prix de tous les dévouements qu'il achète les joies spirituelles que la Providence lui répartit de temps en temps.

“ Réjouissez-vous, Monseigneur; car les semences que vous jetez en terre sont en pleine germination. Que dis-je ? Il en est déjà qui portent leurs fruits, et le jour viendra où vous pourrez dire comme saint Paul: “J'ai sujet de me glorifier près de Dieu dans le Christ Jésus. . . .”

l'auditoire. Mgr Grouard donne à son tour la bénédiction du Saint Sacrement et clôture cette magnifique et mémorable journée. Le lendemain matin, vers sept heures, le char de feu emporte nos chers et aimables visiteurs que nous accompagnons de nos vœux et de nos souhaits.

*A suivre.*

## PELERINAGE A L'ILE-AU-MASSACRE ET AU FORT SAINT-CHARLES

Le 12 juillet les RR. PP. Jésuites du collège de Saint-Boniface en vacances à Kenora sont allés faire un pèlerinage à l'Île-au-Massacre et au Fort Saint-Charles. Ils partirent de Kenora à cinq heures du matin au nombre de dix. A onze heures, ils arrivèrent à l'Île-au-Massacre, où le R. P. Joseph Blain dit la messe dans la petite chapelle érigée par Mgr Langevin.

Après cet acte de piété, qui convenait à un pèlerinage historique, les visiteurs se dirigèrent vers la baie de l'Angle du Nord-Ouest. A deux heures et demie de l'après-midi, ils descendirent au site du Fort Saint-Charles qu'ils eurent peine à reconnaître. Les eaux du lac des Bois avait envahi presque tout l'intérieur du fort. L'autel, sur lequel le regretté Mgr Langevin avait célébré la messe il y a deux ans, était baigné par les eaux. La grande croix, portant l'inscription *Fort St-Charles fondé 1732, visité 1908*, avait été renversée et brisée au-dessous du croisillon. L'inscription était cependant intacte. Les pèlerins la relevèrent et la placèrent sur un amas de pierres hors de l'atteinte des eaux.

Le pilote, qui dirigeait le bateau loué pour l'expédition, n'était jamais allé au Fort Saint-Charles. Ce fut le R. P. Olivier Beaulieu qui se mit au gouvernail et qui, à l'aide d'une boussolle et d'une carte, dirigea l'embarcation à travers le méandre des îles.

## L'INDEX

Il arrive assez souvent qu'on nous interroge sur l'INDEX. Voici une excellente étude, empruntée au NOËL de Paris, où l'on trouvera toutes les précisions nécessaires:

1o DROIT NATUREL. — Même si la Congrégation romaine de *l'Index* n'avait jamais existé, une obligation grave s'imposerait, en vertu du droit naturel, à toutes les consciences: ne pas lire sans raison proportionnée *les livres où l'on sait devoir trouver un péril sérieux pour la foi et les mœurs.*

Cette obligation morale, fondée sur le droit naturel, varie avec

l'âge, le caractère et la culture de chaque individu. Cette même obligation peut exister, en tel cas particulier, pour des livres que ne prohibe aucune sentence générale ou particulière de l'*Index*. Pareille question est affaire de conscience et de direction individuelle.

2o DROIT ECCLÉSIASTIQUE. — L'Église catholique a institué une juridiction spéciale, chargée de signaler aux fidèles les ouvrages qui sont *présumés offrir un péril religieux et moral pour l'ensemble des chrétiens*, et dont, par la volonté du Saint-Siège, la lecture est interdite à tous les catholiques sous peine de péché grave. Cette juridiction spéciale est la Congrégation romaine de l'*Index*.

La Congrégation de l'*Index* ne procède pas seulement par *interdictions nominatives* de certains ouvrages déterminés, mais aussi par la promulgation de règles générales qui atteignent des catégories entières d'ouvrages mauvais ou dangereux. De tels ouvrages sont interdits sous peine de péché grave, en vertu même des lois de l'*Index*, par le seul fait qu'ils rentrent manifestement dans l'une des catégories prohibées.

Les lois de l'*Index* actuellement en vigueur sont contenues dans la Constitution *Officiorum*, du 24 janvier 1896. Le dernier catalogue authentique de l'*Index* (édition réformée) date de 1911 (Rome, Imprimerie du Vatican, in-8o); il se complète par des suppléments annuels.

3o RÈGLES GÉNÉRALES. — Les catégories suivantes sont prohibées sous peine de péché grave, même si tel volume n'a été frappé d'aucune sentence nominative.

a) *Ouvrages consacrés directement à propager l'apostasie, l'hérésie, le schisme, ou à ébranler les fondements de la religion.* Par exemple, la *Vie de Jésus*, par Renan, rentrait évidemment dans cette catégorie, avant même qu'aucune condamnation distincte l'eût frappée directement;

b) *Ouvrages écrits sur des questions proprement religieuses par des auteurs non catholiques*, tels que des protestants et des juifs; à moins que ces volumes ne contiennent certainement rien de contraire à la véritable Eglise. Cette réserve s'appliquera, par exemple, à certains travaux publiés pour la défense des Évangiles contre les rationalistes par des protestants conservateurs, comme il s'en trouve beaucoup chez les anglicans. Mais la règle générale demeure fort claire: un ouvrage traitant de questions religieuses est (communément) *préssumé* contenir des erreurs doctrinales, par le seul fait que l'auteur est hérétique, schismatique ou infidèle. L'*Orpheus* de M. Salomon Reinach, par exemple, rentre à la fois dans cette catégorie et dans la précédente (comme ébranlant les fondements de la religion);

c) *Ouvrages pornographiques.* — Il n'y a, ce sont encore des exemples, nul besoin qu'un décret nominatif prohibe le *Journal d'une femme de chambre*, par Octave Mirbeau, ou *Nana*, de Zola,

pour que la lecture en soit défendue sous peine de péché grave, tant par la loi de l'*Index* que par le droit naturel.

Les ouvrages qui ne sont que partiellement et relativement licencieux et qui sont, en même temps, remarquables au point de vue littéraire, peuvent être lus, même sans dispense ecclésiastique, par ceux que leur profession oblige à en faire usage, tels que les professeurs de belles-lettres, les critiques littéraires. De même les candidats aux examens pour les auteurs du programme.

(Dans l'enseignement primaire et secondaire, les éducateurs sont tenus, sous peine de péché grave, de ne mettre aux mains des enfants que des éditions expurgées de ceux des auteurs classiques qui contiendraient des parties licencieuses.)

CONDAMNATIONS NOMINATIVES. — Les ouvrages nominativement frappés par l'*Index* ne sont pas, comme on vient de s'en rendre compte, tous les "livres à l'*Index*," mais ceux-là seulement qui ont été dénoncés à la Congrégation romaine de l'*Index* et auxquels la Congrégation, invitée à se prononcer, juge opportun de consacrer un décret spécial.

Ordinairement, ces condamnations nominatives atteignent, soit des ouvrages particulièrement scandaleux, soit (au contraire) des ouvrages qui peuvent paraître inoffensifs et qui sont cependant, à un titre quelconque, dignes de réprimande. La Congrégation, en prohibant la lecture de ces derniers ouvrages, veut prévenir tout péril et toute confusion dans l'esprit des fidèles.

Plusieurs écrivains sont l'objet d'une condamnation plus ou moins globale. Par exemple: *omnes fabulae amatoriæ*, "tous les romans d'amour," formule qui est employée au sujet de trois des principaux romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle et qui atteint leurs œuvres réellement malfaisantes, tout en épargnant leurs romans sociaux, leurs histoires de cape et d'épée, leurs pastorales.

Pour quelques écrivains, tel Emile Zola, le décret de l'*Index* porte la formule: *opera omnia*, "toutes les œuvres." D'après une interprétation probable, ce texte, qui prohibe sous peine de péché grave tous les écrits d'un auteur déterminé, comporterait une *exception légitime*; tel volume du même auteur pourrait être lu par tel lecteur, quand le volume aurait été reconnu certainement inoffensif pour ce lecteur par un guide autorisé. Mais la *suspension et la prescription générales* sont toujours contre l'auteur et contre toutes ses œuvres. C'est l'exception qui réclame une justification spéciale et positive.

50 DISPENSES. — Lorsqu'on a une raison spéciale de lire un volume prohibé par les lois générales ou une sentence nominative de l'*Index*, demander dispense (directement ou par l'intermédiaire du confesseur) à l'évêque ou à ses vicaires généraux.

Lorsqu'on a une raison spéciale de lire *habituellement* les ouvra-

ges à l'*Index*, comme il arrive surtout aux écrivains, aux hommes d'études, demander dispense (directement ou par l'intermédiaire de l'évêché) au Souverain Pontife ou à la Congrégation de l'*Index*.

60 OBLIGATIONS ET PÉNALITÉS. — Remarquons, d'abord, pour écarter une question souvent posée mal à propos, que l'*infaillibilité pontificale* n'a aucun rapport avec les décrets de l'*Index*. En effet, le Pape n'est infaillible que dans ses définitions doctrinales rendues *ex Cathedra*. Or, dans le cas d'une sentence de l'*Index*, il y a un commandement disciplinaire et pratique, mais non pas une définition doctrinale. De plus, ce commandement émane, non pas du Pape lui-même, mais d'une Congrégation romaine instituée par le Pape. Donc, la question d'infaillibilité ne se pose pas ici.

La vraie question est celle de l'*obéissance* due aux décrets de l'autorité légitime.

Lorsqu'un auteur est frappé par une sentence nominative de l'*Index* (ou se reconnaît certainement atteint par une des règles générales), il est tenu, sous peine de péché grave, à *retirer son livre du commerce* (autant que la chose est en son pouvoir). S'il ne le peut, du moins doit-il protester publiquement de sa volonté d'obéir à l'Eglise.

Pour chaque fidèle, il y a matière de péché grave dans le fait de lire, sans excuse ni dispense, un ouvrage que l'on sait être condamné par les règles générales ou une sentence nominative de l'*Index*. La matière est grave, dès lors qu'il y a lecture d'une partie appréciable du volume, comme un chapitre entier, voire quelques pages, si on choisit des pages particulièrement dangereuses.

En outre, il y a *excommunication* (spécialement réservée) pour tout fidèle qui lira sans excuse ni dispense, *un livre soutenant l'hérésie*, tels les livres modernistes de M. Loisy et de Georges Tyrrell, ou encore un *livre condamné par acte solennel du Souverain Pontife lui-même*. Telles les *Paroles d'un croyant*, de La Mennais.

YVES DE LA BRIÈRE.

### LES FAMILLES AU SACRÉ-CŒUR

L'Action Sociale Catholique, par son Secrétariat des Œuvres, et *le Messager Canadien du Sacré-Cœur*, de concert présentent au public canadien une belle brochure nouvelle, appelée à obtenir un grand retentissement et à opérer, croyons-nous, un bien considérable dans nos milieux.

Les *Familles au Sacré-Cœur* (pour la Royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ) par le R. P. Joseph Papin Archambault, S. J. : tel est le titre de ce magnifique opuscule illustré, d'une soixantaine

de pages. L'auteur y démontre la haute opportunité d'un renouveau de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, au sein des misères profondes où le monde se débat aujourd'hui. Il évoque la saine popularité dont cette belle dévotion, prônée par Notre Seigneur lui-même à sa servante, la Bienheureuse Marguerite-Marie, comme remède souverain aux maux dont souffre l'humanité, a constamment joui dans notre Canada. Il fait un appel vibrant en faveur de la consécration de toutes nos familles canadiennes au Sacré-Cœur, par "l'Intronisation solennelle du Sacré-Cœur au foyer de chaque famille," selon le propre vœu exprimé par le Divin Maître lui-même.

De très intéressants documents sont ajoutés au texte de l'auteur, établissant le caractère auguste et la portée salutaire de cette belle dévotion: notamment une bénédiction spéciale de Pie X, une lettre de Notre Saint-Père Benoît XV et une autre de S. E. le Cardinal Billot.

Des formules pour la consécration et l'intronisation se trouvent, aussi en appendice, de même qu'un certificat-souvenir de l'Intronisation, un registre familial de la famille consacrée, etc.

"Le présent opuscule a pour objet de propager une œuvre si salutaire," écrit, en l'approuvant, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec. Et il ajoute: "Nous recommandons à tout notre clergé de le lire et de le faire lire, afin que de plus en plus se réalisent les désirs du Divin Maître, qui veut régner sur nos familles chrétiennes."

Monseigneur l'Archevêque de Montréal déclare, à son tour — : "J'approuve avec bonheur ce pieux ouvrage, qui ne peut qu'accroître dans nos familles et au sein de nos populations la dévotion bienfaisante au Sacré-Cœur de Jésus. Je désire qu'il se répande et j'en bénis l'auteur. Puissent les vœux qu'il exprime être réalisés partout!"

Si avantageusement recommandé; d'une nature si édifiante et consolante; venant si bien en temps voulu, cet opuscule ne peut que rencontrer partout le plus chaleureux accueil. Nous le signalons à nos lecteurs, assuré de leur être ainsi agréable et utile en même temps.

La brochure: *Les Familles au Sacré-Cœur* est en vente au Secrétariat des Œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec, ainsi qu'au *Messager canadien du Sacré-Cœur*, 1075, rue Rachel, Montréal: l'unité, 13 sous, ou 2 pour 25 sous, et \$1.10 la douzaine, franco par la poste; \$7.50 le cent et \$50.00 le mille, pris en librairie.

— Pour permettre à leur directeur de prendre quelques semaines de vacances. *Les Cloches* publient aujourd'hui un numéro double: 1er et 15 août. Le prochain numéro paraîtra le 1er septembre.

## MERES, VOS FILLES!!!

Je rends volontiers cette justice aux mères, que toutes, sans exception, quelle que soit leur moralité personnelle, désirent faire de leurs filles d'honnêtes femmes. Mais malheureusement, ce qui leur manque pour atteindre un but si louable, c'est la plus faible dose du plus vulgaire bon sens. Elles semblent persuadées que tout, dans la nature, est susceptible de corruption, excepté leurs filles. Leurs filles peuvent braver les plus dangereux contacts, les plus troublants spectacles, les entretiens les plus équivoques, peu importe ! Tout ce qui passe par les yeux, par les oreilles et par l'intelligence de leurs filles se purifient instantanément. Leurs filles sont des salamandres qui peuvent impunément toucher le feu, fût-ce le feu de l'enfer. Persuadée de cette agréable conviction, une mère n'hésite pas à livrer sa fille à toutes les excitations dépravantes de ce qu'on appelle le mouvement, lequel n'est autre chose, en réalité, que la mise en train des sept péchés capitaux.

Louis VEUILLOT.

## LES MOTS PAR L'IMAGE (1)

Encore un livre de l'abbé Blanchard, et, naturellement, il a trait au bon langage. Après *En garde* et *En français*, après son *Dictionnaire du bon langage* et son *Catalogue de philologie*, après les 1 000 *mots illustrés*, voici que le zélé sulpicien nous donne 2 000 *mots illustres*. Il intitule son nouveau recueil *Les mots par l'image*, et c'est bien significatif. Or, M. l'abbé Blanchard ne manque jamais de justifier ses titres. Comme ses aînés, ce nouveau volume, d'un peu plus de cent pages, sera très utile et deviendra bientôt indispensable.

On connaît la compétence de l'auteur, comme aussi sa manière. L'objet usuel est là, sur une *planche*, bien photographié, bien en vue. En regard, vous avez le mot juste et exact, le terme précis, pour dénommer l'objet.

Souvent, en présence d'un objet quelconque, nous nous surprenons à répéter: Comment cela s'appelle-t-il ? Le mot français nous échappe et nous restons bouche bée. Achetons les livres de l'abbé Blanchard et étudions-les. A tout le moins consultons-les à l'occasion. Nous finirons par être mieux pourvus de mots, et ce sera tout profit pour la richesse de notre parler. Non seulement ces manuels font connaître les mots justes, précis, exacts; mais ils ornent l'esprit de connaissances pratiques. Ce sont de vrais cours de leçons de choses.

Prenez, par exemple, les pages 54 et 56 du nouveau volume; lisez attentivement tout ce qui se rapporte à la lingerie, aux garnitures

et accessoires d'Eglise, et vous serez étonné de constater combien de choses vous ne savez pas nommer par leur vrai nom.

“Ces tableaux synoptiques — disait naguère la *Nouvelle-France* de Québec — forment un véritable étalage d'exposition, organisé dans le but, non pas de provoquer la convoitise du client, mais de meubler son esprit de connaissances exactes et utiles. On ne saurait mieux réaliser la méthode intuitive, avec, en plus de la simple leçon de choses, la connaissance de la terminologie correcte, par l'indication du nom vrai et l'extirpation de tous les barbarismes.”

(1) LES MOTS PAR L'IMAGE, avec 50 planches de mots illustrés — 25 sous l'ex-emplaire. — Les 50 planches de mots illustrés que contient ce volume ont été imprimées en feuillets dépliant. Ces feuillets se vendent 50 sous le cent, \$3.50 le mille. Peu coûteux et par là faciles à distribuer périodiquement dans les classes, ils ont l'avantage de stimuler chaque fois le zèle des élèves. Ces feuillets feraient d'excellents devoirs semi-mensuels. S'adresser aux libraires ou à l'auteur, presbytère Saint-Jacques, Montréal.

### DING ! DANG ! DONG !

— Le R. P. Lecoq, O. M. I., supérieur de l'école indienne de Cross Lake, invite tous ceux qui voudront bien s'y rendre à assister à la bénédiction de la nouvelle école, qui aura lieu le 26 août. S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et S. G. Mgr le Vicaire Apostolique du Keewatin seront présents. Le bateau partira de Selkirk vers le milieu de la semaine précédente. Le R. P. Lecoq dirigera lui-même l'expédition par le lac Winnipeg.

— Le 13 juillet l'*Union Métisse* a célébré sa fête annuelle à Saint-Vital. Mgr Dugas et le R. P. Girard, ainsi que de nombreuses personnalités métisses et canadiennes-françaises, y ont assisté. D'éloquents discours y furent prononcés. Le vénérable M. André Nault, l'un des vétérans de 1870, y fut acclamé.

— La retraite ecclésiastique, à laquelle assista le clergé séculier des deux diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg, a été prêchée au Petit Séminaire du 24 au 29 juillet par M. l'abbé C.-N. Gariépy, du Séminaire de Québec.

### R. I. P.

— Rde Sœur Brosseau, (née Cornélie Hébert), ancienne supérieure de l'Hôtel-Dieu, décédée à Montréal.

— M. Jean-Baptiste Lalonde, autrefois de Sainte-Anne des Chênes, décédé à l'hospice d'Youville de Saint-Boniface.

— M. Horace Couture décédé à Saint-Boniface.